



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 8 mai 2017 à 18h.30

- Prend acte du délégué de Cluny en la personne de Monsieur Gilbert Auberson ;
- Décide d'accepter le devis carrelage pour le sol du café restaurant de la Couronne ;
- Décide d'accepter le devis pour réparation boiserie du café restaurant de la Couronne ;
- Prend acte de l'octroi de la subvention cantonale pour réaliser un concept énergétique communal ;
- Décide de ne pas soutenir financièrement le projet de livre « le Gruyère d'alpage AOP dans le Jura Vaudois », vu la demande importante du montant ;
- Prend acte de la plaquette « la facture sociale – Participation des communes aux dépenses sociales »
- Décide de demander au Codir de l'Aise de nous faire parvenir les extraits de PV du Codir, comme le prévoit la loi sur l'information ;
- Prend acte de la convocation à l'assemblée générale ordinaire 2017 en date du 1^{er} juin. Marc Mazzariol représentera la commune ;
- Décide de ne pas accepter la convention concernant la collecte de textiles usagés sur notre territoire avec Texaid ;
- Décide de valider la demande Pocama, présentée par le comité des fêtes pour les promotions scolaires en date du 30 juin 2017 ;
- Prend acte des décisions municipales au sujet du règlement sur la vidéo surveillance ;
- Prend acte du rapport de gestion préparé par le syndic au sujet des comptes 2016.

Séance levée à 22h.20

La Municipalité